

20^{ème} anniversaire de la signature de la Charte de Paris

28 octobre 2010

Allocution du Ministre

Monsieur le Président de la République du Kazakhstan,

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Vice-Chancelier,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir au Quai d'Orsay pour célébrer, avec vous et plusieurs hautes personnalités, le vingtième anniversaire de la Charte de Paris pour une Nouvelle Europe.

Je veux en premier lieu saluer M. Noursoultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakhstan et Président en exercice de l'OSCE. M. le Président nous sommes honorés de votre présence.

Souvenons-nous du monde il y a vingt ans. Souvenons de ce formidable élan et de ce formidable espoir : l'Europe sortait d'un long cauchemar, les murs tombaient, les peuples séparés se retrouvaient enfin. L'unification de l'Allemagne marquait le début de l'unification du continent européen tout entier. C'est cet extraordinaire moment, cet extraordinaire espoir, que le Charte de

Paris pour une nouvelle Europe consacrait en ouvrant, je cite, une « nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité » de Vancouver à Vladivostok.

Ce printemps de la grande Europe fut voulu par des dirigeants politiques visionnaires, parmi lesquels Mikhaïl Gorbatchev, entouré d'une nouvelle génération, dont vous étiez, M. Nazarbaev. M. Gorbatchev regrette de ne pas être parmi nous aujourd'hui et a voulu s'associer à cet évènement en nous faisant parvenir un message qui vous a été distribué. Quinze ans auparavant, le Président Giscard d'Estaing et ses homologues avaient, en signant les accords d'Helsinki, créé les conditions de la réunification allemande et de la percée des années 90. Le Président Giscard d'Estaing nous fera l'honneur de nous dire quelques mots sur son rôle fondateur et je l'en remercie. L'unification allemande et l'unification européenne eurent aussi deux éminents architectes, Monsieur Genscher et Monsieur Dumas, que je salue et qui nous donneront leur témoignage.

Le printemps européen de 1990 fut aussi et surtout le fait de personnalités courageuses et indépendantes, qui, souvent au péril de leur vie ou de leur liberté, ont su s'opposer à l'ordre établi et à la fracture européenne. Ils l'ont fait précisément en s'appuyant sur les accords d'Helsinki, je pense bien sûr à Andreï Sakharov, mais aussi à tous ceux, intellectuels, artistes, militants humanitaires et des Droits de l'homme, qui ont contribué à déchirer le rideau de

la méfiance et de la division et a affirmé la centralité de ce que l'OSCE appelle la « dimension humaine ».

La Charte de Paris a traduit cet élan et affirmé le lien entre démocratie, liberté individuelle et sécurité collective.

Elle constate que le gouvernement démocratique est, je cite, le « seul système de gouvernement » valable et acceptable. Elle le définit comme « le gouvernement qui repose sur la volonté du peuple, exprimée à intervalles réguliers par des élections libres et loyales », et qui est fondé sur « le respect de la personne humaine et de l'Etat de droit ».

Elle fonde ainsi le concept de sécurité globale et indivisible qui constitue l'apport essentiel du continent européen.

Plus significatif encore, la Charte de Paris a enraciné l'idée d'un destin commun à notre civilisation européenne. Elle demeure une étape décisive de la formation de ce patrimoine commun de valeurs qui constitue le cœur de notre identité et de notre héritage.

La Charte de Paris a donc ainsi ouvert la voie à un nouveau dialogue pan-européen. Alors que la chute du rideau de fer marquait la fin d'un tête-à-tête quasi-exclusif entre les deux superpuissances, les Etats européens affirmaient

leur volonté de mener tous ensemble, sur un pied d'égalité et indépendamment de leurs choix idéologiques, des discussions portant sur un champ plus large que jamais auparavant. Les questions politiques, militaires, écologiques et humanitaires ont désormais pu être évoquées de manière pragmatique et régulière. La Charte de Paris a, au fond, remis l'humain au cœur des relations entre Etats. Elle a permis aux Etats naguère divisés en blocs de formuler ensemble des objectifs communs sur la transparence des activités militaires ou les rapports de l'Etat avec les citoyens. Le traité sur les Forces conventionnelles en Europe qui est contemporain de la Charte jetait ainsi les fondements d'un véritable régime de sécurité collective.

Nos invités nous donneront dans un instant leur éclairage et leur lecture, dont nous avons tant besoin pour préparer l'avenir. Je voudrais pour ma part dire d'un mot pourquoi le message de la Charte de Paris est toujours d'actualité et ce que nous attendons du Sommet d'Astana.

La promesse de la Charte de Paris, c'est celle d'un continent européen, « libre, réuni et en paix ». Je crois que c'est cette promesse que nous nous devons d'accomplir, c'est elle qui doit constituer la feuille de route de nos travaux. Tel est le sens de l'idée, évoquée par le Président de la République, d'un espace commun, économique, humain et de sécurité étendu aux dimensions du continent. Les principes définis, par consensus, je le souligne, au

sein de l'OSCE sont là pour nous guider dans cette ambition. La réaffirmation de l'adhésion de l'ensemble des 56 Etats participants à l'OSCE à cet « acquis sécuritaire » devrait donc être notre premier objectif pour le Sommet d'Astana.

Naturellement, la réaffirmation des principes ne prend son sens que si nous sommes également prêts à les appliquer en pratique. Trop de conflits sont restés sans solution au cours des vingt années écoulées depuis la Charte de Paris . Nous aurions tort de croire que ces conflits sont , selon l'expression consacrée, « gelés » et, tort, a fortiori, de nous y résigner, l'expérience de l'été 2008 le montre. Je crois au contraire que le Sommet d'Astana doit nous offrir l'occasion de progresser vers leur règlement, qu'il s'agisse des conflits en Géorgie, en Moldavie ou entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Pour y parvenir, il est essentiel de renforcer la confiance. Là aussi, l' « acquis » de l'OSCE nous sera précieux. L'OSCE a réussi à mettre au point, un régime, unique au monde, en matière de confiance, de transparence et de réduction des armements conventionnels. Ce régime, dont les bases ont été jetés alors que l'Europe était encore divisée en blocs militaires, doit naturellement évoluer. Il ne doit pas disparaître. Au contraire, il doit être modernisé. C'est un troisième objectif que nous devons nous fixer pour le Sommet d'Astana.

Telles sont les raisons, puisées dans la Charte de Paris, pour lesquelles la France a soutenu dès le départ, vous le savez M. le Président Nazerbaev, l'idée d'un Sommet de l'OSCE à Astana. Je ne doute pas que sous votre direction, M.

le Président, celui-ci lancera un nouveau processus vers la réalisation de la vision de la Charte de Paris.

Je vous remercie de votre attention et donne maintenant la parole au Président Giscard d'Estaing, signataire de l'Acte Final de Helsinki, que j'invite à nous éclairer de son expérience.